DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

FIRST EAGLE AMUNDI INTERNATIONAL FUND - AE

Un Compartiment de First Eagle Amundi
LU0565135745 - Devise : EUR
Ce Compartiment est agréé au Luxembourg.
Société de gestion : Amundi Luxembourg S.A. (ci-après : « nous »), membre du groupe Amundi, est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF).
Le CSSF est chargé du contrôle d'Amundi Luxembourg S.A. en ce qui concerne ce Document d'informations clés.
Pour de plus amples informations, veuillez consulter www.amundi.lu ou appeler le +352 2686 8001.
Ce document a été publié le 19/06/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un Compartiment de First Eagle Amundi, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), constitué en tant que SICAV.
Durée : La durée du Compartiment est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou par fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.
Objectifs : Cherche à offrir une croissance du capital aux investisseurs en diversifiant ses investissements sur toutes les catégories d'actifs et en appliquant une approche fondée sur la valeur.
Investissements : Le Compartiment investit au moins les deux tiers de ses actifs nets dans des actions, des instruments liés à des actions et des obligations, sans aucune restriction en termes de capitalisation boursière, diversification géographique (y compris les marchés émergents) ou concernant la part des actifs du Compartiment pouvant être investie dans une catégorie d'actifs ou un marché particulier. Le Compartiment peut également chercher à s'exposer à des matières premières à hauteur de 25 % de ses actifs nets. Pas plus de 25 % des actifs nets du Compartiment seront investis dans des obligations qui sont inférieures à la note « investment grade », et aucun placement ne sera effectué dans des Titres en difficulté. Les titres qui deviennent en difficulté après l'achat peuvent être conservés, mais ils ne devront en aucun cas excéder 5 % des actifs nets du Compartiment.
Loi allemande sur la fiscalité des investissements : Au moins 51 % de la valeur nette des actifs du Compartiment sont investis en permanence dans des actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des sociétés d'investissement immobilier cotées (telles que définies par le ministère allemand des Finances) et des OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.
Le processus d'investissement repose sur une analyse fondamentale de la situation financière et commerciale des émetteurs, des perspectives de marché et d'autres éléments.
Indice de référence : Le Compartiment est activement géré. Le Compartiment utilise le Secured Overnight Financing Rate (SOFR) et le hurdle correspondant pour chaque catégorie d'actions concernée a posteriori comme indicateur pour évaluer la performance du Compartiment et, en ce qui concerne l'indice de référence de la commission de performance utilisé par les catégories d'actions concernées, pour calculer les commissions de performance. Il n'existe aucune contrainte relative à un tel Indice de référence qui limite la construction du portefeuille.
Processus de gestion : Le Compartiment intègre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement et prend en compte les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les Facteurs de durabilité. Compte tenu de l'orientation d'investissement du Compartiment, le gestionnaire d'investissement du Compartiment n'intègre pas de prise en compte des activités économiques durables sur le plan environnemental (telles que prescrites dans le Règlement sur la taxonomie) dans le processus d'investissement du Compartiment.
Catégorie de produit SFDR : Article 6.

Investisseur de détail visé : Ce produit est destiné aux investisseurs ayant une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante en matière d'investissement dans des fonds, cherchant à accroître la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et pouvant supporter des pertes allant jusqu'au montant investi.

Remboursement et opérations de rachat : Les actions peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur nette des actifs). De plus amples informations sont fournies dans le prospectus de First Eagle Amundi.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une catégorie d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le Compartiment, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Luxembourg S.A., 5, allée Scheffer 2520 Luxembourg, Luxembourg.
La Valeur nette des actifs du Compartiment est disponible sur www.amundi.lu

Dépositaire : Société Générale Luxembourg.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque plus faible — Risque plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant plus de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 3 sur 7, qui est une catégorie de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de First Eagle Amundi.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : plus de 5 ans
Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après plus de 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	5 620 €	5 300 €
	Rendement annuel moyen	-43,8 %	-11,9 %
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 380 €	10 120 €
	Rendement annuel moyen	-16,2 %	0,2 %
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 050 €	12 540 €
	Rendement annuel moyen	0,5 %	4,6 %
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	12 120 €	16 430 €
	Rendement annuel moyen	21,2 %	10,4 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un mandataire approprié.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2016 et le 31/03/2021
Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2024 et le 12/06/2025.

Que se passe-t-il si Amundi Luxembourg S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Un pool d'actifs distinct est investi et maintenu pour chaque Compartiment de First Eagle Amundi. L'actif et le passif du Compartiment sont ségrégués de ceux des autres compartiments et de ceux de la Société de gestion, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Compartiment ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la Société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit ainsi que de ses performances. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	**Si vous sortez après**	
	1 an	**plus de 5 ans ***
Coûts totaux	748 €	2 231 €
Incidence des coûts annuels**	7,6 %	3,8 %

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement annuel moyen soit de 8,48 % avant déduction des coûts et de 4,63 % après cette déduction.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00 % du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Si vous avez investi dans ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance, les coûts indiqués n'incluent pas les coûts supplémentaires que vous pourriez éventuellement supporter.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend les coûts de distribution de 5,00 % du montant investi. C'est le maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le produit vous informera du coût réel.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
	Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	2,27 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	215,65 EUR
Coûts de transaction	0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts d'achat et de vente des investissements sous-jacents au produit. Le montant réel dépend de la quantité que nous achetons et vendons.	0,95 EUR
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques	
Commissions liées aux résultats	15,00 % annuel de performance au-delà de celle de l'actif de référence, l'Indice SOFR + 430 points de base. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur nette des actifs conformément aux conditions décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées doivent être compensées sans limite de temps avant qu'une nouvelle provision au titre de la commission de performance puisse être enregistrée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. **Lorsque le rendement de la catégorie d'actions est négatif au cours de la période d'observation de la performance, la Société de gestion applique une règle de « high water mark » (qui correspond à la Valeur nette des actifs au début de la période d'observation de la performance) lorsqu'elle n'est pas autorisée à percevoir une commission de performance, quelle que soit la performance de la catégorie d'actions par rapport à sa Commission de performance de Référence.**	32,30 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée : supérieure à 5 ans est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Compartiment.
Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 14 h 00, heure de Luxembourg, le Jour d'évaluation. Veuillez consulter le Prospectus de First Eagle Amundi pour de plus amples informations concernant les rachats.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres Compartiments de First Eagle Amundi conformément au prospectus de First Eagle Amundi.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Appeler notre hotline dédiée aux réclamations au +352 2686 8001
- Envoyer un courrier à Amundi Luxembourg S.A., Service clients, 5 allée Scheffer, 2520 Luxembourg, Luxembourg
- Envoyer un e-mail à info@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.lu.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au Compartiment, y compris les diverses politiques publiées du Compartiment, sur notre site Internet www.amundi.lu. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.lu.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.lu.